

A L'ATTENTION DE:

LE PREMIER MINISTRE DE LA ROUMANIE

M. Victor PONTA

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Titus Corlatean

Nous demandons respectueusement votre attention dans une affaire judiciaire importante qui est maintenant jugée dans le plus haut tribunal de la Roumanie - La Haute Cour de Cassation et de Justice.

Il a été porté à notre attention par des personnes privées et des organisations de droits de l'Homme que dans le passé il y avait plusieurs irrégularités dans les procédures judiciaires dans le cas No dossier. 405/85/2005, au sujet de M. Gregorian Bivolaru et le mouvement MISA Yoga.

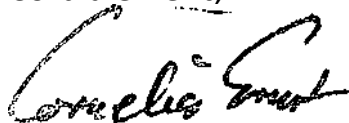
Nous exprimons notre préoccupation au sujet du fait que, après huit ans de procès, la Haute Cour de Cassation et de Justice a annulé les décisions antérieures des tribunaux, les décisions qui ont non seulement acquitté M. Bivolaru mais ont également souligné plusieurs erreurs et irrégularités graves effectués par les procureurs dans la préparation de l'affaire.

Normalement, ces constatations et conclusions de la Cour de Première Instance et la Cour d'Appel devrait pousser la juridiction supérieure à analyser la légalité et la pertinence des procédures et pratiques appliquées par les procureurs lorsqu'ils traitent des affaires civiles. Le fait que la Haute Cour de Cassation et de Justice aient admis l'appel interjeté par les procureurs et annulé complètement les décisions des tribunaux précédents, qui a rejeté les conclusions qui indiquaient les irrégularités de procédure et illégalités, soulève une grave préoccupation en ce qui concerne le respect des droits civils et droits de l'Homme dans la juridiction roumaine de droit.

Cette situation jette de sérieux doutes sur l'indépendance et l'intégrité du système de justice en Roumanie.

Nous vous remercions de votre collaboration et en même temps, nous avons la conviction que la justice finira par prévaloir.

Cordialement,



Cornelia Ernst, MdPE